Adapei
Loire-Atlantique

Rapport d'orientation 2018

Assemblée Générale de l'Adapei de Loire-Atlantique, le 8 juin 2018

Nos ambitions pour 2018

Nous n’avons pas attendu la “vague inclusive” pour “y surfer”.

Nous avons développé depuis plus de 60 ans, dans le cadre des politiques publiques **un métier**.

Ce métier, c’est celui d’accompagner les personnes handicapées, sur leur parcours de vie, selon leurs besoins et attentes.

Au fil du temps, nous avons affiné nos expertises, petite enfance, éducation, scolarisation, apprentissages, vie professionnelle, suivi de santé, habitat, vie sociale et quotidienne, coopérations avec les familles et partenariats avec les acteurs du territoire. Nous avons ajusté nos expertises auprès de personnes handicapées intellectuelles, autistes, handicapées psychiques et polyhandicapées, en nous appuyant sur notre expérience, la formation continue et le recrutement.

Notre spécificité, dans le paysage médico-social, est d’être une association de parents. Certes, nous ne sommes pas venus à l’Adapei, par affinité, c’est la réalité de la vie, de celle de notre enfant, qui nous y a conduit.
En revanche, nous avons fait le choix d’être des entrepreneurs militants, c’est-à-dire qu’au-delà de nous rassembler, nous sommes gestionnaires et employeurs.

Notre association a donc deux expertises qui se mutualisent subtilement entre elles : une expertise parentale et une expertise professionnelle.
Forts de nos expérience et expertise, nous sommes habilités à nous engager dans le réel changement de paradigme qu’est “la société inclusive”.

La société inclusive ne peut être que solidaire. Etre inclusif, c’est agir sur l’environnement social. Etre inclusif, c’est aussi prendre en compte toutes les personnes handicapées, y compris les plus vulnérables et dépendantes, qui ont besoin d’interventions très spécialisées, pérennes et stables.

Etre inclusif, c’est permettre à nos filles et fils d’avoir accès à des stratégies, notamment éducatives, qui prennent en compte leurs particularités, afin de pouvoir aller au bout de leurs compétences. La seule “capillarité” du milieu dit ordinaire est et restera insuffisante. Etre inclusif, ce n’est pas une opportunité pour faire des économies. Cependant, force est de constater que nos listes d’attente sont très longues. Ainsi, plus de 362 enfants, scolarisés quelques heures par semaine, avec des soutiens professionnels adaptés insuffisants, attendent un accompagnement en IME (Institut Médico-Educatif). Plus de 1 000 autres attendent un accompagnement correspondant à leur projet de vie (habiter et/ou travailler).

Quand il s’agit d’enfants, c’est un non-sens humain et économique. C’est dans l’enfance que l’on peut agir au mieux sur la trajectoire développementale. Et, si par manque d’accompagnement, un des parents doit arrêter son activité professionnelle, ou dans famille monoparentale devoir demander le RSA, les risques de précarisation sont tout proches. Quand il s’agit d’adultes, c’est tout simplement, pour eux et leurs parents, l’impossibilité d’avoir accès à une vie digne.

Nos ambitions pour 2018.
Nous n'avons pas attendu la "vague inclusive" pour "y surfer".

Nous pouvons aller plus loin, en mettant l'ensemble de nos métiers et notre expertise au service de la société inclusive, en poursuivant les partenariats avec l'ensemble des acteurs et en facilitant le décloisonnement : Familles et proches, ARS (Agence Régionale de Santé), Département, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), Education Nationale, secteur sanitaire, habitat, services à la personne, professionnels libéraux, sport, culture et loisirs.

Nous continuons à défendre l'utilité des établissements qui répondent aux attentes des personnes handicapées les plus vulnérables. Insérés dans la cité, de tailles raisonnables, ils sont des lieux d'éducation et d'apprentissages, ils sont le domicile de la personne, ils sont des lieux de travail qui assurent conjointement un accompagnement de long terme, dans le respect du projet de vie des personnes.

Nous poursuivons notre démarche à la conquête des unités externalisées de scolarisation (qui permettent à des enfants orientés en IME d'être à l'école de la république, avec les autres et avec un soutien professionnel adapté) et commençons à mettre nos murs d'IME à la disposition de l'Education Nationale.

Nous renforçons notre partenariat avec les entreprises afin que le choix professionnel de travailleurs handicapés puisse aussi s'exercer en leur sein.

Nous envisageons, sans tabou, mais avec vigilance, le déploiement d'habitats dits "inclusifs". Cela se fera avec les personnes handicapées et les familles. Nous souhaitons pouvoir déployer des "habitats pédagogiques" pour les jeunes 16/30 ans, ceci afin de prendre le temps d'y travailler avec les personnes. Ce n'est pas juste une nouvelle organisation, c'est une autre façon de concevoir la vie.

Nous affirmons notre rôle d'acteur de la prévention en santé, qu'il s'agisse d'activités physiques et sportives, de participation sociale ou encore d'accès aux soins. Nous avons encore du chemin à faire pour que les personnes handicapées aient accès en toutes circonstances aux soins qui leur sont nécessaires : soins dentaires, orthophonie, psychomotricité, soins somatiques et psychiatriques. Nos collaborations et mutualisations avec le secteur sanitaire sont un chantier permanent.

Nous renforçons notre Responsabilité Sociétale et Environnementale. Engagés dans cette démarche depuis 10 ans, nous sommes en marche pour être labellisés "Lucie". Cela nous engage au niveau des personnes accompagnées, des ressources humaines, de notre impact sur l'environnement et de nos relations avec nos partenaires.

Dans ce contexte :

Nous réinterrogeons notre façon d'envisager les projets personnalisés, qui doivent tenir compte de la personne dans sa globalité. L'enjeu est sa co-construction avec la famille et les accompagnants professionnels, mais aussi tous les autres acteurs de la vie de la personne.

Nous renforçons notre mission d'association apprenante pour les familles. Pour elle, le parcours du combattant est toujours d'actualité. L'information, la formation, la guidance en sont les trois piliers.

Nous renforçons l'autodétermination des personnes accompagnées, en développant leurs compétences d'expression et de compréhension. C'est l'axe premier de tout apprentissage, y compris pour les plus fragiles. Les supports, méthodes, outils existent, nous nous en saisissons. Il s'agit du FALC (Facile À Lire et à Comprendre), des modes de Communications Alternatifs et Augmentatifs (images, gestes…) et de l'usage du numérique.

Nous nous saisissons plus amplement du droit à la Prestation de Compensation du Handicap. C'est un passage obligé, pour développer les accompagnements dits "inclusifs", pour soutenir les personnes en attente, pour compléter un accompagnement en établissement ou service. A ce titre nous avons été précurseurs en développant notre service "allo-parents", mais il faut aller plus loin, en interrogeant ce droit plus systématiquement. **…**

Pour consolider nos fondations d'entrepreneurs militants :

Nous signerons en 2018, l'actualisation de notre CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens), qui sera, pour la première fois, conjoint ARS et Conseil Départemental.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est un engagement mutuel. Il doit nous permettre de déployer, dans les 5 ans à venir, une politique plus en harmonie avec le parcours des personnes, bien entendu selon les moyens négociés.

La force de l'engagement des adhérents et des élus militants est notre clé de voûte.

Si nous ne voulons pas être ballotés au gré du vent, et tenir debout sur la vague, nous devons, nous parents, qui voulons une société solidaire et inclusive, affirmer notre volonté et notre force. Elle passe, certes par notre présence sur le territoire, mais également par notre nombre d'adhérents qui soutiennent notre vision du métier d'accompagnement et de prévention.

C'est un défi pour notre modèle associatif que d'expliquer aux parents qui nous rejoignent que la vague "inclusive" doit être une dimension supplémentaire et complémentaire pour nous et nos enfants, et que nous devons ensemble nous engager afin qu'elle ne soit pas un "raz de marée" qui emporte tout sur son passage et nous laisse surpris sur le rivage.

Toute l'actualité de l'Adapei

www.adapei44.fr - www.esatco44.fr

Direction Communication Adapei de Loire-Atlantique - Juin 2018 - Photos non contractuelles - Informations sous réserve d'erreurs typographiques

Adapei Loire-Atlantique

Affiliée à l'Unapei Unapei

Adapei de Loire-Atlantique
Association départementale des amis et parents
de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé - BP 30824
44008 NANTES CEDEX 1
Tél. 02 40 12 22 90
e-mail : communication@adapei44.asso.fr
www.adapei44.fr

Membre Communauté
LUCIE
RSE Positive
labellucie.com

esatco ATLANTIQUE
Local et solidaire
7 filières métiers au service de nos clients